



\*COMPTE-RENDU DE REUNION TELEPHONIQUE  
DE LA COMMISSION RESTREINTE D'ORGANISATION DES COMPETITIONS  
DU MARDI 12 JUIN 2018

En communication

Patrick AUBIN  
Pascal BAUDE  
Pascal BOUCHET  
Serge DAGADA  
Jean-Claude HEBRAS  
Gisèle LE TUHAUT  
Bernard MALFONDET  
Marianne MAZEL  
Annie MOREAU  
Charles SCOTTO  
Pierre SIONNEAU  
Nicolas ZAJAC  
Christian ZAKARIAN

Sont excusés

Les autres membres

Secrétaire de séance

Sandrine PETIT  
Jean-Claude HEBRAS

Ouverture de séance

10 h 00

Fin de séance

11 h 45

Les membres en communication font le bilan du dernier week-end de compétition, notamment sur les matches de barrage N3M et les finalités des championnats de France Métro/Ultramarines N2/N3M et N1/N2/N3F et finalisent la composition des poules pour la saison prochaine. Ces dernières seront adressées aux clubs dans le courant de la semaine.

Lors des épreuves de barrage qui se sont déroulées le 09 juin dernier à La Roche Sur Yon, la Commission félicite les clubs de Bourgoin, Cherbourg, Molsheim et Villeneuve-Loubet pour leur accession en N2M. Elle remercie également le club de LA ROCHE SUR YON pour la parfaite organisation.

A l'issue du tournoi ultramarin, des finales ultramarines et des finales Métro/Ultramarines organisées du 04 au 09 juin à la Halle Carpentier de Paris, nous félicitons toutes les équipes participantes et les vainqueurs. Ci-dessous les résultats.

Finales Ultramarines Féminines

- . Troisième des finales Ultramarines ARSENAL DU ROBERT (Martinique) a disputé le titre de N3F
- . Vice-Championne de France Ultramarin L'ETOILE DE MORNE A L'EAU (Guadeloupe) a disputé le titre de N2F
- . Championne de France Ultramarin HBF SAINT DENIS (Réunion) a disputé le titre de N1F.

Finales Ultramarines Masculines

- . Vice-Champion de France Ultramarin ETOILE DE GONDEAU (Martinique) a disputé le titre de N3M
- . Champion de France Ultramarin CASE CRESSONNIERE (Réunion) a disputé le titre de N2M.

A l'issue des finales Métro/Ultramarines, ont été sacrés champions de France 2018-2019 :

- . **N2 Masculine** : ASB REZE HANDBALL
- . **N3 Masculine** : VILLERS HANDBALL
- . **N1 Féminine** : ACHENHEIM TRUCHTERSHEIM
- . **N2 Féminine** : CHAMBRAY TOURAINE HANDBALL
- . **N3 Féminine** : ARSENAL DU ROBERT (Martinique).



La Commission souhaite à tous les clubs un bel été et une excellente saison 2018-2019.

## RAPPEL

### 1/ CORRESPONDANCES ELECTRONIQUES

Les mails concernant la COC nationale doivent être adressés OBLIGATOIREMENT à [sportive@ffhandball.net](mailto:sportive@ffhandball.net) et non sur l'adresse fédérale de Sandrine PETIT [s.petit@ffhandball.net](mailto:s.petit@ffhandball.net).

### 2/ PROCEDURE EN CAS DE DIFFICULTES INFORMATIQUES

Lorsque vous rencontrez des difficultés avec GESTHAND, la FDME ou autres problèmes techniques liés à l'informatique, toutes les demandes d'aide doivent se faire IMPERATIVEMENT sur <http://support.ffhandball.org>

Fait à Gentilly, le 14 juin 2018

Le Président, P. BAUDE

Afin de limiter les envois massifs de mails, les comptes rendus de réunion de la commission sportive sont disponibles sur le site de la FFHandball à l'aide du lien suivant : <http://www.ff-handball.org/ffhb/documentations/proces-verbaux-commissions.html> ou lors de votre connexion à GestHand en cliquant sur : «Accéder aux procès-verbaux...». Ces comptes rendus restent des documents officiels sur lesquels figurent des informations importantes et utiles, veuillez donc à les consulter régulièrement.

*\*Chaque semaine est programmée une conférence téléphonique entre les membres des sous-commissions des Championnats et/ou des Coupes de France pour statuer sur les anomalies du week-end.*